

**UQTR**



Université du Québec  
à Trois-Rivières

**Savoir. Surprendre.**

**RAPPORT TRANSMIS À LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DE  
L'ÉDUCATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

**EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4.1 DE LA LOI SUR LES  
ÉTABLISSEMENTS DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

**POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012**

**SEPTEMBRE 2012**





Université du Québec à Trois-Rivières  
Rectorat

Le 28 septembre 2012

Monsieur Fernand Archambault  
Sous-Ministre adjoint au financement et dirigeant Réseau de l'information  
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie  
1035, rue De la Chevrotière, 15<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Sous-Ministre adjoint,

Pour donner suite à votre lettre du 26 juillet dernier et conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, je vous transmets les rapports 2011-2012 suivants :

- Le rapport sur la performance de l'UQTR, comprenant le taux de réussite par secteur disciplinaire pour chaque grade universitaire, ainsi que la durée des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention de chaque grade universitaire;
- Le rapport sur les perspectives de développement;
- Le rapport sur l'état du traitement du personnel de direction supérieure.

Répondant à vos directives, un exemplaire papier des documents mentionnés ci-dessus est joint à la présente, de même que deux copies en format PDF sur CD. Les 34 autres exemplaires requis seront transmis à la Direction des ressources matérielles de votre ministère, comme demandé.

Par ailleurs, vous remarquerez l'absence du rapport financier. Nous vous acheminerons ce rapport lorsque celui-ci sera approuvé par le conseil d'administration de l'Université en octobre prochain.

Avec toute ma considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Ministre adjoint, mes plus respectueuses salutations.

Nadia Ghazzali  
Rectrice

p. j.



**TABLE DES MATIÈRES**

**RAPPORT SUR LA PERFORMANCE 2011-2012.....6**

**RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2011-2012 .....9**

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DU TRAITEMENT DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE  
2011-2012..... 16**

**PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS .....22**

**ANNEXE I .....28**

## **RAPPORT SUR LA PERFORMANCE 2011-2012**

## INTRODUCTION

Ce rapport répond aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Il fait le bilan des activités de l'UQTR, pour 2011-2012, selon les indicateurs de performance ayant trait aux diplômes émis, à la durée des études et à l'encadrement des étudiants.

Les données relatives au taux de diplomation et à la durée des études par secteur disciplinaire conduisant à l'obtention d'un grade universitaire, compilées par la Direction de la recherche institutionnelle de la présidence de l'Université du Québec, sont présentées à l'ANNEXE 1 du présent rapport. Au baccalauréat et à la maîtrise, la diplomation porte sur la cohorte des nouveaux étudiants de la session de l'automne 2005, suivie pendant une période de six ans, soit jusqu'à la session de l'automne 2011. Au doctorat, la diplomation est basée sur la cohorte des nouveaux étudiants de la session de l'automne 2003, suivie pendant une période de 8 ans, soit jusqu'au trimestre de l'automne 2011. Pour chacun de ces grades, le taux de diplomation est établi en procédant à la sommation des diplômés du programme initial (DPI) et des diplômés d'un autre programme du même genre (DAPMG), divisée par le total de la cohorte. Conséquemment, tous les résultats concernant la diplomation présentés ci-après, ainsi que dans les tableaux en annexe, tiennent compte de ce mode de calcul.

## DIPLOMATION ET DURÉE DES ÉTUDES

### Diplomation et durée des études au baccalauréat

La cohorte des nouveaux inscrits au baccalauréat de l'automne 2005 comptait 1882 étudiants (tableau 2, en annexe), dont 1604 (85 %) étudiaient à temps complet (tableau 3, en annexe) et 278 (15 %) à temps partiel (tableau 4, en annexe). Au terme du suivi de la cohorte à l'automne 2011, ces 1882 étudiants se répartissaient de la façon suivante (tableau 2, en annexe):

- 1279 avaient obtenu leur diplôme (baccalauréat) du programme initial ou d'un autre programme du même genre, soit 68 %.
- 38 (2 %) avaient obtenu leur diplôme d'un autre programme d'un autre genre.
- 150 (8 %) étaient toujours actifs dans le programme initial ou dans un autre programme.
- 415 (22 %) avaient quitté sans diplôme.

Le taux de diplomation au baccalauréat de la cohorte de l'automne 2005 s'établit donc à 68 %, soit 72 % à temps complet et 44 % à temps partiel.

Les données relatives à la diplomation à temps complet, ventilées selon le secteur disciplinaire (tableau 3, en annexe) montrent des taux de diplomation supérieurs ou égal à 70 % dans les sciences humaines (78 %), les sciences de la santé (77 %), les sciences de l'éducation (75 %), les arts (73 %) et les sciences de l'administration (70 %). Arrivent ensuite les sciences appliquées (60 %), les lettres (59 %) et les sciences pures (57 %).

Quant à la durée des études<sup>1</sup>, toujours pour les étudiants au baccalauréat à temps complet (tableau 3, en annexe), elle est en moyenne de 3,4 années (10,1 trimestres) pour les diplômés de la cohorte de 2005, moyenne qui demeure constante depuis plusieurs années. La ventilation de la durée des études par secteur disciplinaire présente des réalités relativement différentes. La durée des études est de 2,8 années en sciences humaines, de 3,2 années en administration, de 3,3 années en lettres et en sciences de la santé, de 3,2 en sciences pures et de 3,5 années en arts. Les secteurs des sciences appliquées (3,7) et des sciences de l'éducation (3,8) affichent une durée d'études plus longue, car plusieurs programmes de ces secteurs ont une durée prescrite de quatre ans, ou même de cinq ans dans le cas de certains programmes en sciences de la (chiropratique et médecine podiatrice).

### **Diplomation et durée des études à la maîtrise**

Les données concernant les programmes de maîtrise portent également sur les nouveaux inscrits de la session de l'automne 2005 et la période d'observation est identique à celle du baccalauréat, soit 6 ans (tableau 5, en annexe). À la maîtrise, la cohorte de 2005 comptait 227 étudiants, tous les régimes confondus. À l'automne 2011, les différents statuts observés chez les élèves concernés étaient les suivants:

- 117 (51,5 %) avaient obtenu leur diplôme (maîtrise) du programme initial ou d'un autre programme du même genre.
- 2 (0,9 %) avaient obtenu leur diplôme d'un autre programme d'un autre genre.
- 28 (12,3) étaient toujours actifs.
- 80 (35,2 %) avaient quitté l'établissement sans diplôme.

Le taux de diplomation à la maîtrise des diplômés de l'automne 2011, tous les régimes d'études confondus, s'établit donc de 52 %, avec une durée moyenne des études de 3,5 années (10,4 trimestres).

### **Diplomation et durée des études au doctorat**

Les données concernant les programmes de doctorat portent sur les nouveaux inscrits de la session de l'automne 2003 et la période d'observation est de 8 ans. Au doctorat, la cohorte des nouveaux inscrits de l'automne 2003 comptait 77 étudiants (tableau 6, en annexe). Lorsqu'observés 8 ans plus tard à l'automne 2011, les étudiants se répartissaient de la façon suivante:

- 20 avaient obtenu leur diplôme (doctorat), soit 26 %.
- 10 (13,0 %) avaient obtenu leur diplôme d'un autre programme d'un autre genre.
- 29 (37,7 %) étaient toujours actifs.
- 18 (23,4 %) avaient quitté l'établissement sans diplôme.

Le taux de diplomation au doctorat des diplômés de l'automne 2011, tous les régimes d'études confondus, est donc de 26 %, pour une durée moyenne des études de 5,6 années.

---

<sup>1</sup> Dans ce rapport, la durée moyenne des études en années a été calculée en prenant la durée totale en trimestres (pour les diplômés du programme initial et les diplômés d'un autre programme du même genre), divisée par trois.

## **RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2011-2012**

## **PRÉAMBULE**

On ne s'avance pas beaucoup en affirmant que l'UQTR va bien. Ses bons résultats sont ceux d'une université en pleine croissance qui connaît des avancées substantielles sur les plans académique, scientifique et organisationnel.

Entre autres choses, notre établissement a su récemment améliorer la pédagogie, soutenir une activité de recherche vigoureuse, enrichir le contexte d'apprentissage et stimuler la réussite étudiante. L'Université a également lancé d'importants projets d'infrastructure qui vont dynamiser ses activités et soutenir sa croissance à long terme. Elle a aussi renforcé son ancrage dans ses régions de référence, tout en étendant son offre de service à d'autres collectivités. Notre institution a en outre redéfini son image de marque et conforté le sentiment d'appartenance de la communauté, plus consciente de ses forces et de ses avantages distinctifs. Signe de notre pouvoir d'attraction grandissant, l'effectif étudiant a crû d'environ 40 % depuis le tournant du millénaire.

Les perspectives de l'UQTR semblent donc très bonnes. En tablant sur ces réalisations, notre défi est maintenant de porter plus loin encore le développement institutionnel. Bien sûr, dire de quoi demain sera fait n'est pas chose aisée. Mais à défaut de prédire l'avenir, il faut au moins s'assurer de le permettre, c'est-à-dire réunir les conditions propices à l'épanouissement de l'Université et à l'expression de son potentiel. Notre plan stratégique, exercice de projection qui a mobilisé l'ensemble de la communauté et nombre de nos partenaires, fournit à cet égard des repères importants. Il est porté par quatre grandes orientations qui touchent la formation, la recherche, le milieu de vie et l'interaction avec les partenaires.

## **ORIENTATION I**

« Développer la formation, enrichir le contexte d'apprentissage et soutenir la réussite »

Quelle est notre mission première? Essentiellement, elle consiste à transmettre le savoir, à faire en sorte qu'il passe d'une tête à une autre. C'est dire toute l'importance qu'il convient d'accorder à l'acte d'enseigner. Or, on part souvent de la prémisse qu'enseigner est un don : on l'a ou on ne l'a pas. Pour sa part, l'UQTR défend l'idée qu'enseigner est un art, et un art qui s'apprend. Aussi permet-elle à ses professeurs et chargés de cours de profiter de plusieurs mesures destinées à parfaire les compétences enseignantes et à promouvoir le développement des nouveaux modes d'acquisition de la connaissance. Un enseignement de qualité offert par des professeurs hautement compétents sera toujours une excellente carte de visite.

Un enseignement relevé implique aussi d'aider les étudiants à améliorer leurs compétences pratiques ou cliniques. Nous allons par conséquent continuer à encourager la participation à des expériences de stage dans leurs futurs milieux de travail. Nous comptons aussi valoriser l'engagement dans des projets communautaires, avec la collaboration de nos partenaires régionaux. Extrêmement formatrices, ces expériences sur le terrain permettent à l'étudiant de développer ses habiletés professionnelles et d'étendre son réseau de contacts. La valeur du diplôme, qui se mesure aussi par la qualification et l'accès à l'emploi, s'en trouve améliorée.

Être une université qui fournit un bon encadrement, stimule la réussite et maintient un taux élevé de diplomation est assurément au nombre de nos priorités. Nous avons confié à une équipe – le Bureau de la réussite – le mandat de soutenir la persévérance en offrant, par

exemple, des formations d'appoint qui permettent de mieux outiller l'étudiant au seuil de son parcours. Nous veillons en fait à ce que tous les étudiants à risque, ce qui inclut les clientèles dites émergentes, puissent bénéficier des services susceptibles de les aider à mener à terme leur programme.

L'avenir passe par l'accroissement de notre offre de formation à distance, et l'UQTR s'est engagée résolument dans cette voie. La participation à des activités de formation en ligne connaît une progression constante. Ce sont maintenant des programmes entiers qui peuvent être suivis à distance. Notre baccalauréat en traduction, par exemple, a la particularité d'être offert exclusivement en ligne. C'est là une tendance qui s'accélère, et nous nous y préparons en encourageant la maîtrise des nouveaux moyens de transmission et d'acquisition des connaissances.

Enfin, l'UQTR a fait œuvre de pionnière en accueillant des programmes sans équivalent ailleurs, particulièrement dans le domaine de la santé. Ces derniers mois, d'autres formations uniques sont venues enrichir sa carte de programmes – entre autres, criminalistique et mécatronique et, au deuxième cycle, sciences et génie des matériaux lignocellulosiques. Elle va continuer à bien camper sa personnalité académique en ajoutant d'autres formations originales, novatrices et susceptibles de renforcer la cohérence de sa programmation.

Remarquez que ce n'est pas tout d'être original, il faut surtout être bon. Sous le rapport de la qualité, certains résultats méritent notre attention. De vastes enquêtes indiquent que nos étudiants sont satisfaits de leur formation, qu'ils se plaisent sur le campus et qu'ils apprécient hautement le volet pratique de leurs études. Plus important encore, ils nous accorderaient volontiers leur confiance si c'était à refaire. Il y a là des motifs sérieux de se réjouir. La hausse constante des inscriptions à l'UQTR envoie également un signal très positif. À l'automne 2012, nous accueillons plus de 13 100 étudiants, ce qui correspond à une hausse de 7 % de notre effectif global. Fait à signaler, la fréquentation au deuxième cycle a grimpé de 16 %. À l'heure actuelle, un étudiant sur six est inscrit aux cycles supérieurs. Ça nous dit aussi que, de plus en plus, le talent d'ici et d'ailleurs trouvent chez nous de quoi satisfaire ses aspirations.

## **ORIENTATION II**

« Affirmer notre leadership en recherche et préparer la relève scientifique »

Notre rôle est aussi de constamment mettre à jour et faire progresser les connaissances. De façon à structurer et à dynamiser son effort de recherche, l'UQTR va continuer de soutenir une activité scientifique intense dans plusieurs domaines porteurs :

- Ressources naturelles, énergie et développement durable
- Sciences et technologies
- Gestion, performance et innovation
- Culture et société
- Environnement
- La personne, son développement et ses milieux de vie
- Sciences intégrées en santé

Ces grands axes de recherche s'appuient sur des pôles d'excellence, animés par des équipes de chercheurs reconnues pour la qualité de leur production scientifique, leur capacité à fédérer les

expertises intra- et interuniversitaires, leur potentiel d'innovation et leur participation à des réseaux stratégiques nationaux et internationaux. Ces pôles sont au cœur de notre stratégie de différenciation, laquelle consiste à regrouper les forces de l'UQTR et à affirmer sa personnalité en misant sur des créneaux distinctifs tant en formation qu'en recherche.

Certains de nos chercheurs ont vu leur travail reconnu de belle façon. Depuis deux ans, nous avons ainsi accueilli une Chaire de recherche du Canada en neurosciences du développement cognitif, alors que cinq autres ont fait l'objet d'un renouvellement. Des chaires financées par des partenaires, dont la Fondation, ont été créées ou reconduites. Enfin, deux nouveaux centres de recherche accrédités ont vu le jour dans les domaines de l'écologie aquatique et du développement de l'enfant et la famille.

L'UQTR veille aussi à préparer la relève scientifique, c'est-à-dire à encourager l'émergence de ses jeunes professeurs et, à terme, l'éclosion de nouveaux foyers intellectuels. C'est à cette fin qu'a été lancé un nouveau programme de chaires institutionnelles. Cette initiative, qui prévoit la création de neuf chaires au cours de la période 2011-2013, permet à nos jeunes chercheurs les plus prometteurs de recevoir un appui substantiel et, par le fait même, de bien engager leur carrière scientifique. Notre programme de soutien aux étudiants de cycles supérieurs, grâce auquel sont distribués des bourses d'excellence et des montants d'aide à la diffusion, constitue également un tremplin pour les chercheurs de demain.

Reconnue ou émergente, il importe que la recherche soit publicisée auprès d'éventuels partenaires, ce qui est de nature à favoriser le transfert et la valorisation des travaux de nos chercheurs. Nous avons créé en ce sens une vitrine informatisée qui présente les intérêts de recherche des professeurs ainsi que leurs réalisations scientifiques. La communauté régionale peut ainsi avoir une bonne idée des diverses expertises de l'Université, ce qui accroît les possibilités de collaboration.

### **ORIENTATION III**

« Proposer un milieu de vie épanouissant et attrayant »

L'avenir d'une université est fonction de sa capacité à attirer et à retenir les meilleurs candidats. L'UQTR s'assure donc d'embaucher des personnes compétentes et motivées et de leur offrir un environnement de travail qui répond à leurs aspirations. Nous avons revu entièrement nos processus de sélection et apporté une attention spéciale à l'accueil et à l'encadrement de tous nos nouveaux employés. Nous avons de plus mis en œuvre des mesures de prévention et de communication qui contribuent à faire du campus un endroit sain et sécuritaire.

Nous veillons aussi à maintenir un climat propice à l'écoute et au respect des personnes. Grâce à une attitude qui valorise la compréhension partagée des enjeux et la recherche de solutions constructives, les rapports entre la direction et les employés se sont beaucoup améliorés. La récente ronde de négociation des conventions collectives a été vécue de façon très satisfaisante, et ce, avec tous les corps d'emplois. Nous sommes aussi sur le point de régler les derniers dossiers relatifs à l'équité salariale. Il convient de signaler que le soin apporté aux relations de travail depuis quelques années a permis de rapprocher les perspectives et de réduire de façon marquée le nombre de griefs.

Notre communauté souhaite ardemment se développer de façon responsable et durable. Depuis cinq ans environ, notre comité de l'environnement a piloté une série d'initiatives à caractère écologique – éducation et sensibilisation, réduction à la source, cueillette sélective, recyclage, compostage, transport en commun, mise en valeur des espaces verts, etc. – qui ont permis d'améliorer de façon significative notre bilan environnemental ainsi que la qualité de vie sur le campus. Nous avons élargi depuis le cadre de notre réflexion et institué un comité du développement durable, dont le rôle est de conseiller l'Université en matière de responsabilité sociale, éthique et environnementale. Une certification « Campus durable » accordée récemment à l'UQTR par la Coalition Jeunesse Sierra constitue un nouvel encouragement à ne pas relâcher nos efforts.

De manière à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Université, nous avons à cœur de reconnaître le mérite et l'implication des étudiants et des membres du personnel. Nous avons également organisé de nouvelles activités de rencontre et d'échange, révisé en profondeur nos modes de communication et proposé un nouveau journal institutionnel, « Connexion UQTR », qui s'adresse à l'ensemble de la communauté universitaire, incluant le vaste réseau de nos 65 000 diplômés. Nous avons aussi lancé récemment un slogan original et adopté de nouvelles armoiries, symbole qui renforce l'identité d'une communauté déjà soudée et fière de ses réalisations collectives. D'ailleurs, ceux et celles qui étudient ou travaillent chez nous se définissent de plus en plus une communauté fière de ses avantages, consciente de ses forces et heureuse de manifester son appartenance.

#### **ORIENTATION IV**

« Au cœur d'une région universitaire, assumer notre rôle de vecteur de développement et de déploiement des forces du milieu »

La quatrième orientation de notre plan stratégique prend appui sur le concept de région universitaire. Ce dernier réfère à une communauté qui voit dans l'enseignement et la recherche des leviers qui contribuent à libérer le potentiel du milieu. Sur la base du dialogue et de la réciprocité des acteurs, il engage à partager la vision d'un développement mieux intégré de la vie universitaire, à mesure que la région s'approprie l'Université et se définit en tant que société du savoir.

En tant qu'institution qui se consacre à l'avancement et au partage de la connaissance, l'UQTR a le devoir d'aider les populations à satisfaire leurs aspirations légitimes au savoir. De là notre intérêt à établir un campus à Drummondville, lequel supportera une activité universitaire mieux structurée, plus diversifiée et en prise avec les besoins de formation exprimés par la région elle-même. En fournissant aux jeunes la possibilité d'entreprendre chez eux leur formation initiale, le nouveau campus permettrait de retenir le talent et d'accroître la diplomation. Une nécessité si on considère que le taux de diplomation s'établit à 9,4 % en Mauricie et 6,4 % au Centre-du-Québec, chiffres inférieurs à la moyenne de 10,6 % observée pour le Québec, selon les chiffres de 2008.

Le projet de campus est porté par la conviction de l'ensemble des acteurs, un plan crédible aux contours bien définis et un appui matériel conséquent de la communauté centriquoise, qui s'est mobilisée pour en faciliter la réalisation. Déjà, l'infrastructure académique se met en place. Pour la première fois à l'automne 2012, les étudiants peuvent s'inscrire à deux baccalauréats qui seront offerts en entier sur leur territoire. D'autres suivront assurément, en fonction des besoins qui auront été identifiés en collaboration avec le milieu.

Sur la rive nord, nous entretenons des liens étroits avec les acteurs de la santé du Centre-de-la-Mauricie et la Ville de Shawinigan afin de mettre sur pied un centre d'apprentissage, de recherche et d'évaluation en simulation médicale (CARE SIM). Nous parlons ici d'un projet à la fois novateur et porteur. Notre pôle de la santé tirerait en effet un immense avantage de la création d'un hôpital virtuel où professeurs, étudiants et professionnels viendraient parfaire leurs compétences et expérimenter de nouveaux traitements dans un environnement qui imite la réalité des milieux de pratique.

L'UQTR s'investit également dans des initiatives conjointes susceptibles d'apporter des retombées importantes dans ses régions de référence. C'est dans ce but qu'elle a porté, en partenariat avec l'Université du Québec, le dossier « Savoir Affaires Mauricie », qui met en rapport nos doctorants et les entrepreneurs de la région. Nous souhaitons ainsi susciter de nouvelles interactions entre les gens d'affaires, d'industrie et de laboratoire. Il s'agit de faire en sorte que les connaissances et les idées des uns, jumelées à l'esprit d'initiative et aux capacités entrepreneuriales des autres, débouchent sur la mise en œuvre de projets novateurs dans les secteurs à fort potentiel. La formule « Savoir Affaires Mauricie » a connu un réel succès en 2011 et sera reprise au Centre-du-Québec en 2013.

### **UQTR 2017**

Voilà donc, brossés à grands traits, les objectifs stratégiques qu'entend poursuivre l'UQTR. L'entrée en fonction d'une nouvelle rectrice a entre-temps donné lieu à un recentrage de nos priorités institutionnelles. Au terme de son premier mandat, en 2017, la nouvelle chef de l'établissement veut que l'UQTR ait fait des progrès significatifs en matière de développement des cycles supérieurs, de la recherche et de l'internationalisation. Ces trois dimensions sont d'ailleurs étroitement reliées.

### **LES CYCLES SUPÉRIEURS**

Pour préparer la relève et former les chercheurs de demain, il est nécessaire d'accroître la fréquentation aux cycles supérieurs. Un de nos défis est donc de propulser notre monde aux cycles suivants. À condition qu'ils existent, bien sûr. Nous allons œuvrer pour qu'à terme tous les secteurs actifs en recherche soient dotés d'un programme de troisième cycle. Trois doctorats sont présentement sur le métier dans les domaines des sciences biomédicales, du loisir, culture et tourisme, et des sciences mathématiques et informatiques. En parallèle, on aura soin d'ajuster nos stratégies de recrutement et de bonifier le soutien financier, en y incluant diverses mesures incitatives.

L'objectif est de créer un appel d'air qui tire les étudiants vers le haut. C'est notre devoir d'encourager les personnes les plus talentueuses et les plus motivées à aller au bout de leurs possibilités. Il sera donc essentiel de parvenir à une plus forte intégration des cycles d'études. On y arrivera notamment en concevant des programmes de cycles supérieurs qui offrent des débouchés intéressants à nos bacheliers; à l'inverse, on veillera à ce que les programmes de baccalauréat s'aboutent avec nos maîtrises et favorisent la création de passerelles.

### **LA RECHERCHE**

On trouve à l'UQTR des chercheurs de très fort calibre, des foyers scientifiques extrêmement dynamiques et de jeunes chercheurs qui promettent beaucoup. Pourtant, l'activité de recherche en général pourrait avoir plus d'élan, être mieux regroupée et financée, et surtout bénéficier d'une plus forte reconnaissance des pairs. De façon globale, nous exploitons insuffisamment

notre potentiel. Nous sommes capables de contribuer davantage à l'avancement du savoir. Il faudra pour ce faire veiller à ce qu'à terme s'établisse une véritable culture de recherche dans tous les départements, sans exception.

On dit que certains domaines se prêtent moins bien au travail scientifique, qu'ils n'ont pas une tradition de recherche fermement établie. Mais est-ce une fatalité? Il s'agit de s'y mettre. Il importe que les départements ayant une culture de recherche bien enracinée puissent travailler de concert avec nos départements plus jeunes qui souhaitent s'investir dans le développement des connaissances. Le terrain à l'UQTR étant propice à l'interdisciplinarité, nous voyons déjà des collaborations tangibles se tisser dans plusieurs domaines, dont celui de la santé. Ces liens sont favorisés par les croisements qu'opèrent nos professeurs lors de travaux relevant à la fois de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée.

### **L'INTERNATIONALISATION**

L'international sera également une dimension à privilégier. Le déploiement et l'intensité des activités d'internationalisation sont du reste devenus des critères de l'excellence universitaire. Les institutions les plus innovantes sont aussi les mieux interconnectées, celles dont les réseaux d'échange sont les plus denses. Qui plus est, les problèmes complexes de notre époque peuvent difficilement être résolus en demeurant confinés à un seul territoire ou une seule discipline. Ils exigent au contraire la mise en rapport de scientifiques issus de nombreux pays et de nombreux champs du savoir.

Concrètement, l'internationalisation constitue une planche de salut pour une université comme la nôtre. Des études montrent que les tendances démographiques jouent en notre défaveur. D'ici quelques années, on comptera environ 20 000 étudiants québécois en moins dans nos universités. Même si notre effectif est en hausse, cette réalité va finir par nous rattraper. Dans ces conditions, l'international devient une condition essentielle de notre développement. Nous allons nous y engager résolument. Pour intéresser le talent de partout, mais aussi pour augmenter notre volume de recherche, recruter des chercheurs et professeurs de renom, internationaliser nos programmes et notre campus, favoriser la mobilité, stimuler le transfert d'expertise et, par voie de conséquence, accroître notre rayonnement.

Ces objectifs sont à la fois ambitieux et nécessaires. Pour les concrétiser et améliorer ses résultats, particulièrement sous l'angle des cycles supérieurs, de la recherche et des activités internationales, l'UQTR a entrepris un exercice de restructuration. En substance, ce dernier engagera un nouveau partage des responsabilités au niveau des vice-rectorats ainsi qu'un réagencement des services qui relèvent de leur autorité. À l'heure actuelle, on observe que notre modèle d'organisation n'est pas toujours optimal, en ce sens que, dans certains secteurs, il ne permet guère d'avoir un portrait d'ensemble, de définir des stratégies concertées ni de mettre en commun nos ressources. La structure projetée favorisera plus de transversalité. Autrement dit, notre nouveau mode d'organisation va permettre d'éviter les dédoublements, de remédier au travail en silo, de mieux coordonner nos actions et d'encourager les développements synergiques. Une nécessité si on considère l'ampleur des défis qui nous attendent et des chantiers qu'il faudra mettre en œuvre.

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DU TRAITEMENT DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE  
2011-2012**

## RAPPORT DE L'AUDITEUR

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université du Québec à Trois-Rivières

Nous avons audité les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'exercice terminé le 30 avril 2012, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le Mandat de l'audit externe des universités québécoises et conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'anomalies significatives. L'audit comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Il comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'exercice terminé le 30 avril 2012 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

*Morin Cadieux Matteau & Normand*

Trois-Rivières (Québec)  
Le 19 septembre 2012

<sup>1</sup> Par Robert Larose, CPA auditeur, CA

François Normand, FCA  
Micheline Gouin, CA  
Jean de Montigny, CA, fiscaliste  
Robert Larose, CA

Sylvie Bédard, CA  
Julie Bérubé, CA  
René Charest, CA, fiscaliste  
Michel Dulac, CA

Christine Guillemette, CA  
Diane Le Bourdais, CA  
Marie-Josée Villeneuve, CA

5375, rue St-Joseph, suite 100  
Trois-Rivières, QC G8Z 4M5  
Tél.: (819) 691-4409 — Téléc.: (819) 691-2027  
Tél.: (819) 373-0122 — Téléc.: (819) 373-1191  
secretariat@mcmn.ca

NOM DE L'UNIVERSITÉ : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978002

## ÉTAT DE TRAITEMENT 2011-2012

### APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

27 Sept. 2012

ADMINISTRATEURS :

Michèle Lacroix

Georges Marchand



État du traitement

Établissement:  
Année financière:  
Page:

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES  
2011-2012  
2 de 3

2. Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total <sup>(**)</sup> de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement <sup>(*)</sup>	92,04	Le plus élevé	127 660 \$	139 656 \$
		Moyenne	107 997 \$	16 137 \$
		Le moins élevé	73 019 \$	94 \$
Personnel de direction des services	33,03	Le plus élevé	141 577 \$	140 851 \$
		Moyenne	113 470 \$	7 267 \$
		Le moins élevé	84 467 \$	131 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

<sup>(\*)</sup> Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

<sup>(\*\*)</sup> En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.



## **PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS**

## **ANNEXE 6-A «PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS» DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 6 «RESSOURCES HUMAINES»**

**NOTE :** Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'UQ. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'Assemblée des gouverneurs.

---

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.I, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1<sup>er</sup> novembre 1989), G.O.Q.I, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p.189.

---

### **Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements**

#### **1. Objet**

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

#### **2. Définitions**

**2.1** L'expression «cadre supérieur» désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante, de directeur d'école supérieure ou d'institut de recherche ou d'une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12\*;

b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

**2.2** Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, préalablement à la soumission à l'assemblée des gouverneurs du plan d'effectifs annuel, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1.

**2.3** L'expression «établissement» désigne une université constituante, un institut de recherche, une école supérieure ou une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12\*.

*\*Ancien règlement général 12 (abrogé le 13 juillet 1991).*

2.4 L'expression «traitement» signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

### 3. Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Le comité exécutif de l'Université du Québec peut cependant rendre une décision à l'effet contraire ou déterminer les modalités d'application différentes.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

3.6 Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

3.7 Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

3.10 Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et ses établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, le comité exécutif de l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur, doit donner son assentiment.

3.11 Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés selon le cas par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, le comité exécutif de l'Université du Québec a le pouvoir de statuer sur les modalités de la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu.

3.12 Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront «établissement» au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas éligibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

#### **4. Avis de non-renouvellement de contrat**

Le cadre supérieur dont le mandat n'est pas renouvelé a droit à un avis écrit de six (6) mois. Cette disposition ne s'applique pas au chef d'établissement qui doit, avant le deux centième (200<sup>e</sup>) jour précédant la fin de son mandat, indiquer au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de son mandat et se soumettre à la procédure adoptée par résolution de l'assemblée des gouverneurs relative aux consultations en vue de la nomination des recteurs des universités constituantes et des directeurs des instituts de recherche et écoles supérieures.

#### **5. Affichage**

Tout poste de cadre supérieur qui est ouvert à l'Université du Québec ou dans un de ses établissements doit être affiché.

#### **6. Vacances annuelles et congés**

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

## **7. Avantages sociaux**

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (correction ou compensation de la réduction actuarielle, indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

## **8. Congés parentaux**

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

## **9. Congés et postes vacants**

9.1 Le comité exécutif de l'Université du Québec, sur requête de l'établissement concerné et à la demande de tout cadre supérieur mentionné à l'article 2, peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.

9.2 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à son comité exécutif, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.3 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.4 Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.

9.5 Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.

9.6 Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.

9.7 Aux fins du paragraphe 9.6, le président de l'Université nomme le suppléant chaque fois qu'il s'agit d'un cadre supérieur nommé par l'assemblée des gouverneurs.

9.8 Lorsqu'il s'agit de chefs d'établissements dont la nomination relève du gouvernement, la désignation d'un délégué chargé provisoirement des affaires courantes de tels postes ainsi que la rémunération afférente aux responsabilités est faite par le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.9 Le conseil d'administration des universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche désigne le suppléant chaque fois que tout autre poste de cadre supérieur est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.10 Lorsqu'une vacance se produit dans un poste de cadre supérieur par suite de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre cause, il peut être procédé à la nomination d'un suppléant de la manière prévue aux paragraphes 9.6 à 9.9 pour les congés. S'il y a lieu, la procédure prévue pour le remplacement d'un cadre supérieur doit être amorcée dans les quinze (15) jours qui suivent une vacance.

#### **10. Paiement des coûts**

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

#### **11. Dispositions finales**

11.1 Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1<sup>er</sup> septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.

11.2 Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau «cadre supérieur», le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.

11.3 Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus au conseil d'administration ou au comité exécutif de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

## ANNEXE I

**Tableau II : La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2005 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TOUS LES RÉGIMES D'ÉTUDES - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit											
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres											
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.				
Dip. prog init	189	62,2	9,9	8,7	33	48,5	9,5	7,5	110	47,4	10,9	9,0	305	70,8	8,6	6,9	11	47,8	9,4	7,5												
Dip. AP même G	30	9,9	11,7	9,8	5	7,4	12,4	9,6	23	9,9	12,3	9,4	15	3,5	13,2	9,9	2	8,7	12,5	10,0												
<b>Sous-total</b>	<b>219</b>	<b>72,0</b>	<b>10,2</b>	<b>8,8</b>	<b>38</b>	<b>55,9</b>	<b>9,9</b>	<b>7,8</b>	<b>133</b>	<b>57,3</b>	<b>11,1</b>	<b>9,1</b>	<b>320</b>	<b>74,2</b>	<b>8,8</b>	<b>7,0</b>	<b>13</b>	<b>56,5</b>	<b>9,8</b>	<b>7,8</b>												
Dip. AP autre G	4	1,3	6,3	5,0					2	0,9	12,0	6,0	8	1,9	4,5	4,1	1	4,3	5,0	4,0												
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>1,3</b>	<b>6,3</b>	<b>5,0</b>					<b>2</b>	<b>0,9</b>	<b>12,0</b>	<b>6,0</b>	<b>8</b>	<b>1,9</b>	<b>4,5</b>	<b>4,1</b>	<b>1</b>	<b>4,3</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>												
Actif prog init	19	6,3	18,3	12,5	4	5,9	19,0	9,8	8	3,4	17,4	11,9	22	5,1	17,6	10,1																
Actif AP	11	3,6	18,3	10,4	5	7,4	17,8	6,6	9	3,9	17,8	11,3	10	2,3	17,8	7,5	1	4,3	19,0	9,0												
<b>Sous-total</b>	<b>30</b>	<b>9,9</b>	<b>18,3</b>	<b>11,7</b>	<b>9</b>	<b>13,2</b>	<b>18,3</b>	<b>8,0</b>	<b>17</b>	<b>7,3</b>	<b>17,6</b>	<b>11,6</b>	<b>32</b>	<b>7,4</b>	<b>17,7</b>	<b>9,3</b>	<b>1</b>	<b>4,3</b>	<b>19,0</b>	<b>9,0</b>												
Abandon	51	16,8	3,7	3,2	21	30,9	3,5	2,9	80	34,5	3,5	2,8	71	16,5	3,7	3,0	8	34,8	2,3	2,0												
<b>Sous-total</b>	<b>51</b>	<b>16,8</b>	<b>3,7</b>	<b>3,2</b>	<b>21</b>	<b>30,9</b>	<b>3,5</b>	<b>2,9</b>	<b>80</b>	<b>34,5</b>	<b>3,5</b>	<b>2,8</b>	<b>71</b>	<b>16,5</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>	<b>8</b>	<b>34,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2,0</b>												
<b>Total</b>	<b>304</b>	<b>100,0</b>	<b>9,8</b>	<b>8,1</b>	<b>68</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>6,3</b>	<b>232</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,1</b>	<b>431</b>	<b>100,0</b>	<b>8,5</b>	<b>6,5</b>	<b>23</b>	<b>100,0</b>	<b>7,4</b>	<b>5,7</b>												

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012

**La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2005 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TOUS LES RÉGIMES D'ÉTUDES - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	298	65,6	11,3	9,1	167	48,3	9,2	7,6	14	58,3	10,1	7,9					1127	59,9	9,9	8,1
Dip. AP même G	40	8,8	12,2	9,5	35	10,1	11,1	8,7	2	8,3	12,0	9,5					152	8,1	12,0	9,4
<b>Sous-total</b>	<b>338</b>	<b>74,4</b>	<b>11,4</b>	<b>9,2</b>	<b>202</b>	<b>58,4</b>	<b>9,5</b>	<b>7,8</b>	<b>16</b>	<b>66,7</b>	<b>10,4</b>	<b>8,1</b>					<b>1279</b>	<b>68,0</b>	<b>10,1</b>	<b>8,3</b>
Dip. AP autre G	4	0,9	6,5	5,3	19	5,5	7,3	5,1									38	2,0	6,7	4,9
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>0,9</b>	<b>6,5</b>	<b>5,3</b>	<b>19</b>	<b>5,5</b>	<b>7,3</b>	<b>5,1</b>									<b>38</b>	<b>2,0</b>	<b>6,7</b>	<b>4,9</b>
Actif prog init	15	3,3	16,7	10,2	22	6,4	17,2	9,5	1	4,2	14,0	8,0					91	4,8	17,5	10,6
Actif AP	10	2,2	18,5	9,9	11	3,2	15,6	8,0	2	8,3	13,5	10,0					59	3,1	17,5	9,2
<b>Sous-total</b>	<b>25</b>	<b>5,5</b>	<b>17,4</b>	<b>10,1</b>	<b>33</b>	<b>9,5</b>	<b>16,7</b>	<b>9,0</b>	<b>3</b>	<b>12,5</b>	<b>13,7</b>	<b>9,3</b>					<b>150</b>	<b>8,0</b>	<b>17,5</b>	<b>10,0</b>
Abandon	87	19,2	4,6	3,6	92	26,6	3,9	2,8	5	20,8	2,6	2,4					415	22,1	3,8	3,0
<b>Sous-total</b>	<b>87</b>	<b>19,2</b>	<b>4,6</b>	<b>3,6</b>	<b>92</b>	<b>26,6</b>	<b>3,9</b>	<b>2,8</b>	<b>5</b>	<b>20,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,4</b>					<b>415</b>	<b>22,1</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>
<b>Total</b>	<b>454</b>	<b>100,0</b>	<b>10,4</b>	<b>8,1</b>	<b>346</b>	<b>100,0</b>	<b>8,6</b>	<b>6,4</b>	<b>24</b>	<b>100,0</b>	<b>9,2</b>	<b>7,0</b>					<b>1882</b>	<b>100,0</b>	<b>9,3</b>	<b>7,2</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012

**Tableau III : La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2005 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	169	67,1	9,8	8,6	30	49,2	9,8	7,7	99	48,5	11,0	9,1	266	74,3	8,3	6,7	11	50,0	9,4	7,5				
Dip. AP même G	24	9,5	10,8	8,9	5	8,2	12,4	9,6	23	11,3	12,3	9,4	14	3,9	13,0	10,1	2	9,1	12,5	10,0				
<b>Sous-total</b>	<b>193</b>	<b>76,6</b>	<b>9,9</b>	<b>8,7</b>	<b>35</b>	<b>57,4</b>	<b>10,1</b>	<b>7,9</b>	<b>122</b>	<b>59,8</b>	<b>11,2</b>	<b>9,2</b>	<b>280</b>	<b>78,2</b>	<b>8,5</b>	<b>6,8</b>	<b>13</b>	<b>59,1</b>	<b>9,8</b>	<b>7,8</b>				
Dip. AP autre G	4	1,6	6,3	5,0					2	1,0	12,0	6,0	8	2,2	4,5	4,1	1	4,5	5,0	4,0				
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>1,6</b>	<b>6,3</b>	<b>5,0</b>					<b>2</b>	<b>1,0</b>	<b>12,0</b>	<b>6,0</b>	<b>8</b>	<b>2,2</b>	<b>4,5</b>	<b>4,1</b>	<b>1</b>	<b>4,5</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>				
Actif prog init	9	3,6	17,7	12,1	3	4,9	19,0	9,7	8	3,9	17,4	11,9	11	3,1	17,5	10,0								
Actif AP	8	3,2	18,8	10,8	4	6,6	17,5	6,8	8	3,9	17,6	11,4	7	2,0	17,9	8,7	1	4,5	19,0	9,0				
<b>Sous-total</b>	<b>17</b>	<b>6,7</b>	<b>18,2</b>	<b>11,5</b>	<b>7</b>	<b>11,5</b>	<b>18,1</b>	<b>8,0</b>	<b>16</b>	<b>7,8</b>	<b>17,5</b>	<b>11,6</b>	<b>18</b>	<b>5,0</b>	<b>17,7</b>	<b>9,5</b>	<b>1</b>	<b>4,5</b>	<b>19,0</b>	<b>9,0</b>				
Abandon	38	15,1	4,2	3,6	19	31,1	3,3	2,7	64	31,4	3,5	2,8	52	14,5	3,6	2,9	7	31,8	2,4	2,1				
<b>Sous-total</b>	<b>38</b>	<b>15,1</b>	<b>4,2</b>	<b>3,6</b>	<b>19</b>	<b>31,1</b>	<b>3,3</b>	<b>2,7</b>	<b>64</b>	<b>31,4</b>	<b>3,5</b>	<b>2,8</b>	<b>52</b>	<b>14,5</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>7</b>	<b>31,8</b>	<b>2,4</b>	<b>2,1</b>				
<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>100,0</b>	<b>9,6</b>	<b>8,0</b>	<b>61</b>	<b>100,0</b>	<b>8,9</b>	<b>6,3</b>	<b>204</b>	<b>100,0</b>	<b>9,3</b>	<b>7,3</b>	<b>358</b>	<b>100,0</b>	<b>8,2</b>	<b>6,3</b>	<b>22</b>	<b>100,0</b>	<b>7,7</b>	<b>5,9</b>				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012

**La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2005 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	278	66,0	11,2	9,1	152	57,6	9,2	7,6	14	63,6	10,1	7,9					1019	63,5	9,8	8,1
Dip. AP même G	37	8,8	12,3	9,6	32	12,1	10,9	8,7	2	9,1	12,0	9,5					139	8,7	11,8	9,3
<b>Sous-total</b>	<b>315</b>	<b>74,8</b>	<b>11,3</b>	<b>9,2</b>	<b>184</b>	<b>69,7</b>	<b>9,5</b>	<b>7,8</b>	<b>16</b>	<b>72,7</b>	<b>10,4</b>	<b>8,1</b>					<b>1158</b>	<b>72,2</b>	<b>10,1</b>	<b>8,2</b>
Dip. AP autre G	4	1,0	6,5	5,3	15	5,7	7,2	5,1									34	2,1	6,6	4,9
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>1,0</b>	<b>6,5</b>	<b>5,3</b>	<b>15</b>	<b>5,7</b>	<b>7,2</b>	<b>5,1</b>									<b>34</b>	<b>2,1</b>	<b>6,6</b>	<b>4,9</b>
Actif prog init	15	3,6	16,7	10,2	8	3,0	17,9	11,4	1	4,5	14,0	8,0					55	3,4	17,4	10,8
Actif AP	10	2,4	18,5	9,9	8	3,0	15,4	9,1	1	4,5	13,0	11,0					47	2,9	17,6	9,7
<b>Sous-total</b>	<b>25</b>	<b>5,9</b>	<b>17,4</b>	<b>10,1</b>	<b>16</b>	<b>6,1</b>	<b>16,6</b>	<b>10,3</b>	<b>2</b>	<b>9,1</b>	<b>13,5</b>	<b>9,5</b>					<b>102</b>	<b>6,4</b>	<b>17,5</b>	<b>10,3</b>
Abandon	77	18,3	4,5	3,6	49	18,6	3,3	2,8	4	18,2	2,8	2,5					310	19,3	3,8	3,1
<b>Sous-total</b>	<b>77</b>	<b>18,3</b>	<b>4,5</b>	<b>3,6</b>	<b>49</b>	<b>18,6</b>	<b>3,3</b>	<b>2,8</b>	<b>4</b>	<b>18,2</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>					<b>310</b>	<b>19,3</b>	<b>3,8</b>	<b>3,1</b>
<b>Total</b>	<b>421</b>	<b>100,0</b>	<b>10,4</b>	<b>8,2</b>	<b>264</b>	<b>100,0</b>	<b>8,6</b>	<b>6,8</b>	<b>22</b>	<b>100,0</b>	<b>9,3</b>	<b>7,2</b>					<b>1604</b>	<b>100,0</b>	<b>9,2</b>	<b>7,3</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012

**Tableau IV : La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2005 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS PARTIEL - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit											
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
Dip. prog init	20	38,5	10,9	8,9	3	42,9	7,0	5,7	11	39,3	9,9	8,5	39	53,4	10,3	8,1																
Dip. AP même G	6	11,5	15,7	13,2									1	1,4	16,0	7,0																
<b>Sous-total</b>	<b>26</b>	<b>50,0</b>	<b>12,0</b>	<b>9,8</b>	<b>3</b>	<b>42,9</b>	<b>7,0</b>	<b>5,7</b>	<b>11</b>	<b>39,3</b>	<b>9,9</b>	<b>8,5</b>	<b>40</b>	<b>54,8</b>	<b>10,5</b>	<b>8,1</b>																
Dip. AP autre G																																
<b>Sous-total</b>																																
Actif prog init	10	19,2	18,8	12,8	1	14,3	19,0	10,0					11	15,1	17,6	10,2																
Actif AP	3	5,8	17,0	9,3	1	14,3	19,0	6,0	1	3,6	19,0	11,0	3	4,1	17,7	4,7																
<b>Sous-total</b>	<b>13</b>	<b>25,0</b>	<b>18,4</b>	<b>12,0</b>	<b>2</b>	<b>28,6</b>	<b>19,0</b>	<b>8,0</b>	<b>1</b>	<b>3,6</b>	<b>19,0</b>	<b>11,0</b>	<b>14</b>	<b>19,2</b>	<b>17,6</b>	<b>9,0</b>																
Abandon	13	25,0	2,1	1,9	2	28,6	5,5	4,0	16	57,1	3,5	2,5	19	26,0	4,1	3,3	1	100,0	1,0	1,0												
<b>Sous-total</b>	<b>13</b>	<b>25,0</b>	<b>2,1</b>	<b>1,9</b>	<b>2</b>	<b>28,6</b>	<b>5,5</b>	<b>4,0</b>	<b>16</b>	<b>57,1</b>	<b>3,5</b>	<b>2,5</b>	<b>19</b>	<b>26,0</b>	<b>4,1</b>	<b>3,3</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>												
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,0</b>	<b>11,1</b>	<b>8,4</b>	<b>7</b>	<b>100,0</b>	<b>10,0</b>	<b>5,9</b>	<b>28</b>	<b>100,0</b>	<b>6,6</b>	<b>5,2</b>	<b>73</b>	<b>100,0</b>	<b>10,2</b>	<b>7,0</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>												

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012

**La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2005 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS PARTIEL - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
Dip. prog init	20	60,6	12,0	9,6	15	18,3	9,5	8,1									108	38,8	10,5	8,5				
Dip. AP même G	3	9,1	11,0	9,0	3	3,7	13,0	8,3									13	4,7	14,0	10,6				
<b>Sous-total</b>	<b>23</b>	<b>69,7</b>	<b>11,9</b>	<b>9,5</b>	<b>18</b>	<b>22,0</b>	<b>10,1</b>	<b>8,1</b>									<b>121</b>	<b>43,5</b>	<b>10,9</b>	<b>8,7</b>				
Dip. AP autre G					4	4,9	7,5	5,0									4	1,4	7,5	5,0				
<b>Sous-total</b>					<b>4</b>	<b>4,9</b>	<b>7,5</b>	<b>5,0</b>									<b>4</b>	<b>1,4</b>	<b>7,5</b>	<b>5,0</b>				
Actif prog init					14	17,1	16,9	8,4									36	12,9	17,7	10,2				
Actif AP					3	3,7	16,3	5,0	1	50,0	14,0	9,0					12	4,3	17,1	6,9				
<b>Sous-total</b>					<b>17</b>	<b>20,7</b>	<b>16,8</b>	<b>7,8</b>	<b>1</b>	<b>50,0</b>	<b>14,0</b>	<b>9,0</b>					<b>48</b>	<b>17,3</b>	<b>17,5</b>	<b>9,4</b>				
Abandon	10	30,3	5,3	3,7	43	52,4	4,5	2,9	1	50,0	2,0	2,0					105	37,8	4,0	2,8				
<b>Sous-total</b>	<b>10</b>	<b>30,3</b>	<b>5,3</b>	<b>3,7</b>	<b>43</b>	<b>52,4</b>	<b>4,5</b>	<b>2,9</b>	<b>1</b>	<b>50,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>					<b>105</b>	<b>37,8</b>	<b>4,0</b>	<b>2,8</b>				
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>100,0</b>	<b>9,9</b>	<b>7,7</b>	<b>82</b>	<b>100,0</b>	<b>8,4</b>	<b>5,1</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>8,0</b>	<b>5,5</b>					<b>278</b>	<b>100,0</b>	<b>9,4</b>	<b>6,6</b>				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012

**Tableau V : La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2005 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	4	26,7	9,3	9,3	13	68,4	10,2	10,0	14	53,8	9,0	8,8	23	45,1	9,5	9,1	5	50,0	12,8	12,8
Dip. AP même G	2	13,3	16,5	16,5					1	3,8	7,0	7,0	3	5,9	12,3	9,7				
<b>Sous-total</b>	<b>6</b>	<b>40,0</b>	<b>11,7</b>	<b>11,7</b>	<b>13</b>	<b>68,4</b>	<b>10,2</b>	<b>10,0</b>	<b>15</b>	<b>57,7</b>	<b>8,9</b>	<b>8,7</b>	<b>26</b>	<b>51,0</b>	<b>9,8</b>	<b>9,2</b>	<b>5</b>	<b>50,0</b>	<b>12,8</b>	<b>12,8</b>
Dip. AP autre G													1	2,0	4,0	4,0				
<b>Sous-total</b>													<b>1</b>	<b>2,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>				
Actif prog init	3	20,0	19,0	16,3					2	7,7	19,0	12,0	1	2,0	19,0	17,0	1	10,0	19,0	17,0
Actif AP									2	7,7	17,5	11,5	2	3,9	19,0	13,0	1	10,0	19,0	16,0
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>20,0</b>	<b>19,0</b>	<b>16,3</b>					<b>4</b>	<b>15,4</b>	<b>18,3</b>	<b>11,8</b>	<b>3</b>	<b>5,9</b>	<b>19,0</b>	<b>14,3</b>	<b>2</b>	<b>20,0</b>	<b>19,0</b>	<b>16,5</b>
Abandon	6	40,0	2,7	2,7	6	31,6	4,2	3,7	7	26,9	1,9	1,9	21	41,2	4,3	3,5	3	30,0	4,3	4,3
<b>Sous-total</b>	<b>6</b>	<b>40,0</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>6</b>	<b>31,6</b>	<b>4,2</b>	<b>3,7</b>	<b>7</b>	<b>26,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>21</b>	<b>41,2</b>	<b>4,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3</b>	<b>30,0</b>	<b>4,3</b>	<b>4,3</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0</b>	<b>9,5</b>	<b>9,0</b>	<b>19</b>	<b>100,0</b>	<b>8,3</b>	<b>8,0</b>	<b>26</b>	<b>100,0</b>	<b>8,4</b>	<b>7,3</b>	<b>51</b>	<b>100,0</b>	<b>8,0</b>	<b>7,0</b>	<b>10</b>	<b>100,0</b>	<b>11,5</b>	<b>11,0</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012

**La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2005 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init					10	55,6	11,5	10,7	41	46,6	10,5	9,3					110	48,5	10,2	9,6
Dip. AP même G					1	5,6	12,0	12,0									7	3,1	12,7	11,6
<b>Sous-total</b>					<b>11</b>	<b>61,1</b>	<b>11,5</b>	<b>10,8</b>	<b>41</b>	<b>46,6</b>	<b>10,5</b>	<b>9,3</b>					<b>117</b>	<b>51,5</b>	<b>10,4</b>	<b>9,7</b>
Dip. AP autre G					1	5,6	16,0	7,0									2	0,9	10,0	5,5
<b>Sous-total</b>					<b>1</b>	<b>5,6</b>	<b>16,0</b>	<b>7,0</b>									<b>2</b>	<b>0,9</b>	<b>10,0</b>	<b>5,5</b>
Actif prog init									12	13,6	16,4	11,4					19	8,4	17,4	12,8
Actif AP					2	11,1	14,5	6,5	2	2,3	17,5	10,0					9	4,0	17,3	10,9
<b>Sous-total</b>					<b>2</b>	<b>11,1</b>	<b>14,5</b>	<b>6,5</b>	<b>14</b>	<b>15,9</b>	<b>16,6</b>	<b>11,2</b>					<b>28</b>	<b>12,3</b>	<b>17,4</b>	<b>12,2</b>
Abandon					4	22,2	1,8	1,8	33	37,5	5,5	5,0					80	35,2	4,3	3,9
<b>Sous-total</b>					<b>4</b>	<b>22,2</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>33</b>	<b>37,5</b>	<b>5,5</b>	<b>5,0</b>					<b>80</b>	<b>35,2</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>
<b>Total</b>					<b>18</b>	<b>100,0</b>	<b>9,9</b>	<b>8,1</b>	<b>88</b>	<b>100,0</b>	<b>9,6</b>	<b>8,0</b>					<b>227</b>	<b>100,0</b>	<b>9,1</b>	<b>7,9</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012

**Tableau VI : La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2003 suivie durant 8 années**  
**LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
Dip. prog init					3	75,0	16,3	16,3	1	33,3	21,0	20,0	16	26,7	16,6	16,6								
<b>Sous-total</b>					<b>3</b>	<b>75,0</b>	<b>16,3</b>	<b>16,3</b>	<b>1</b>	<b>33,3</b>	<b>21,0</b>	<b>20,0</b>	<b>16</b>	<b>26,7</b>	<b>16,6</b>	<b>16,6</b>								
Dip. AP autre G													10	16,7	6,1	5,8								
<b>Sous-total</b>													<b>10</b>	<b>16,7</b>	<b>6,1</b>	<b>5,8</b>								
Actif prog init					1	25,0	23,0	23,0	2	66,7	25,0	16,0	21	35,0	24,7	24,0	1	100,0	22,0	20,0				
Actif AP													2	3,3	24,0	23,0								
<b>Sous-total</b>					<b>1</b>	<b>25,0</b>	<b>23,0</b>	<b>23,0</b>	<b>2</b>	<b>66,7</b>	<b>25,0</b>	<b>16,0</b>	<b>23</b>	<b>38,3</b>	<b>24,6</b>	<b>24,0</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>22,0</b>	<b>20,0</b>				
Abandon													11	18,3	7,0	5,2								
<b>Sous-total</b>													<b>11</b>	<b>18,3</b>	<b>7,0</b>	<b>5,2</b>								
<b>Total</b>					<b>4</b>	<b>100,0</b>	<b>18,0</b>	<b>18,0</b>	<b>3</b>	<b>100,0</b>	<b>23,7</b>	<b>17,3</b>	<b>60</b>	<b>100,0</b>	<b>16,2</b>	<b>15,5</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>22,0</b>	<b>20,0</b>				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012

**La diplomation et la durée des études**  
**Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2003 suivie durant 8 années**  
**LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Total							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
Dip. prog init																	20	26,0	16,8	16,8				
<b>Sous-total</b>																	<b>20</b>	<b>26,0</b>	<b>16,8</b>	<b>16,8</b>				
Dip. AP autre G																	10	13,0	6,1	5,8				
<b>Sous-total</b>																	<b>10</b>	<b>13,0</b>	<b>6,1</b>	<b>5,8</b>				
Actif prog init					2	50,0	25,0	25,0									27	35,1	24,6	23,3				
Actif AP																	2	2,6	24,0	23,0				
<b>Sous-total</b>					<b>2</b>	<b>50,0</b>	<b>25,0</b>	<b>25,0</b>									<b>29</b>	<b>37,7</b>	<b>24,5</b>	<b>23,3</b>				
Abandon					2	50,0	3,5	2,5	5	100,0	5,6	5,0					18	23,4	6,2	4,8				
<b>Sous-total</b>					<b>2</b>	<b>50,0</b>	<b>3,5</b>	<b>2,5</b>	<b>5</b>	<b>100,0</b>	<b>5,6</b>	<b>5,0</b>					<b>18</b>	<b>23,4</b>	<b>6,2</b>	<b>4,8</b>				
<b>Total</b>					<b>4</b>	<b>100,0</b>	<b>14,3</b>	<b>13,8</b>	<b>5</b>	<b>100,0</b>	<b>5,6</b>	<b>5,0</b>					<b>77</b>	<b>100,0</b>	<b>15,8</b>	<b>15,0</b>				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2012